

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00859

Numéro SIREN : 827 987 819

Nom ou dénomination : A.L.V

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2018 sous le numéro de dépôt 22030

22030 .

05/06/18 .

2 .

« ALV »

SAS au capital de 1000€

Siège social 24 rue de la Palud

13001 Marseille

R.C.S Marseille 827 987 819

**PROCES VERBAL**

**DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**DU 01/06/2018**

L'an 2018

Le 1er juin

A 19 heures,

Les actionnaires de la société **ALV**, société par actions simplifiées aux associés au capital de 1000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune, s'est réuni en Assemblée générale extraordinaire, 24 rue de la Palud, 13001 Marseille sur convocation faite par le président, faite par lettre recommandée avec accusé de réception à chaque actionnaire.

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents en entrant en séance.

Sont présents :

**M. ADELE-ROSE Christophe**, possédant 50 actions,

**M. DA SILVA BORGGUEN Armando** possédant 50 actions.

Les actionnaires de la Société et représentant en tant que telle la totalité des actions composant le capital de la société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Fixation de la rémunération d'associé : **M. DA SILVA BORGGUEN Armando**

### **RESOLUTION UNIQUE**

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion, l'assemblée décide de ne pas attribuer de rémunération au associé **M.DA SILVA BORGGUEN Armando**

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président.

Signature du Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' shape with a horizontal line extending to the right.